

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 12

Artikel: Vents du Léman
Autor: Giroud, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

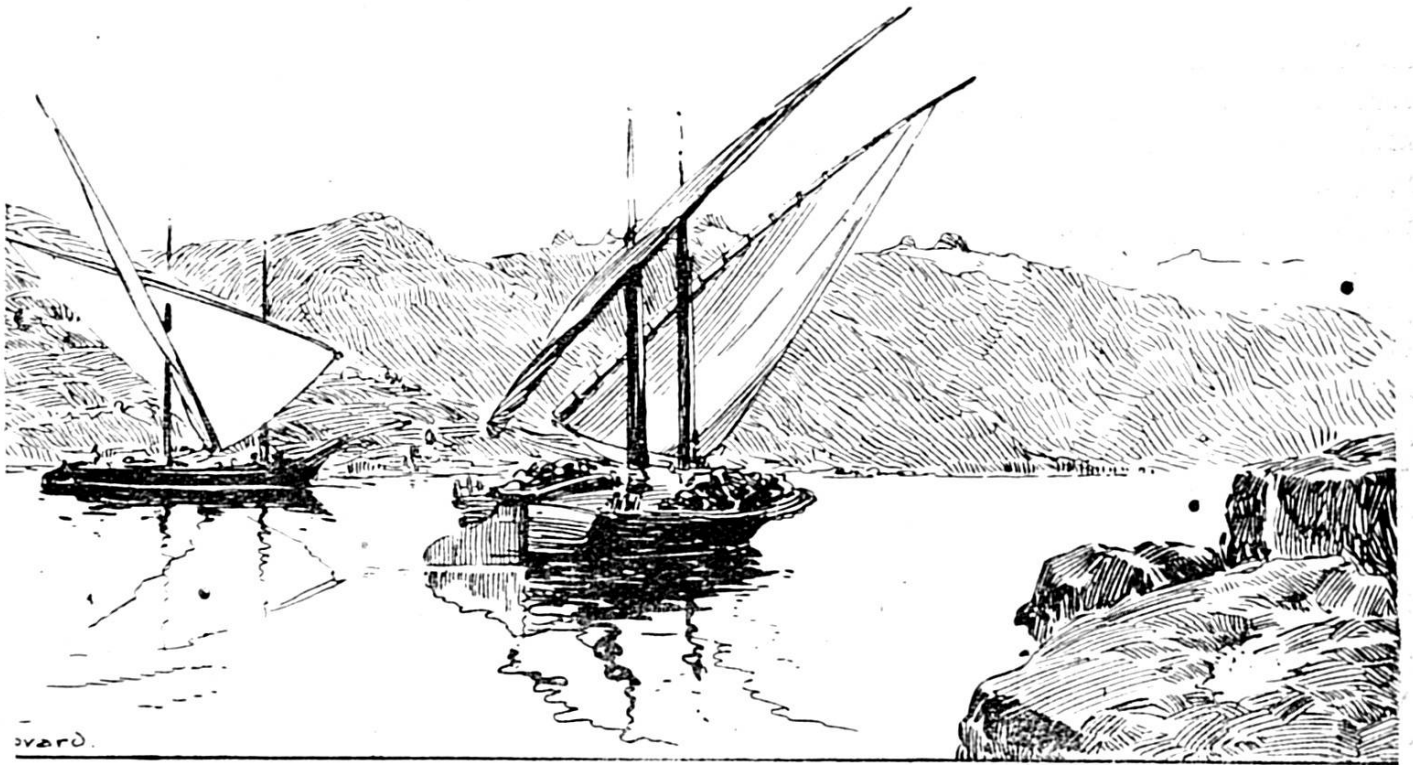
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vents du Léman

par Claude Giroud

Le Léman, visage à nos yeux familier, reflète rarement une sérénité propre aux sages ou aux statues des religions orientales. D'incessantes rides, bénignes ou sévères, le creusent en long et en large, du nord au sud, de l'est à l'ouest.

La coutume de nommer les vents du Léman, non pas à l'aide des divisions du compas, mais des lieux qui les engendrent, remonte au temps des Romains. Deux fois mille ans, à peu près, ponctuèrent tour à tour sur ses rives, le passage des gens de la Savoie et des Bernois. Mais le germe latin est tellement enraciné dans les terres de la Côte, du Chablais et de Lavaux, que l'invasion des Bernois, iconoclastes parfaits, ne suffit pas à anéantir les siècles d'une civilisation à qui nous devons notre langue et nos premières églises romanes et gothiques.

A l'heure où les dernières barques latines du Léman sont à la merci des démolisseurs, il est bon de retrouver, au milieu des airs, au milieu des vents, dans le vieil apport de langage des mari-

niers méditerranéens, la saveur du parler d'oc. Parce que le Léman, lui aussi, appartient au bassin méditerranéen. Il n'a pourtant que six cents kilomètres carrés de surface, à peine, mais étant relié à la mer par le trait d'union d'une voie d'eau, le Rhône.

Car l'esprit souffle où il veut. Un pays est gagné peu à peu par un courant d'idées internationalistes ; l'essence même de sa nature ne s'altère point. Et de ressortir de l'oubli, de concert avec nos amis du Chablais, le dicton estival, valable autour du 15 août, fête de l'Assomption : « la Sainte-Vierge ne laisse jamais le temps comme elle le trouve ».

Le lac serein se présente en juillet. A la mi-août, le maître-vent trace ses sillons dans la chaleur qui s'appesantit

sur les blés mûrs. Le maître-vent, autre terme de marine pour personnifier l'élément. Danger sur le lac ; dans les chaloupes de toutes dimensions, de toutes formes, bien peintes avec leur numéro et leur nom visibles sur la proue, on pèse les avirons. Le maître-vent peut vous causer les pires désagréments. Jumelles en mains, un pêcheur sur la rive guette le large, le scrutant d'un œil d'oiseau de proie. On alerte le bateau de sauvetage, posé sur un chariot glissant entre deux rails de chemin de fer.

Les habitants de la petite ville accourent au débarcadère. Le maître-vent secoue les arbres de la place. C'est un acteur de théâtre qui joue en vedette, en première. Contrairement au théâtre des hommes, l'acteur ne prévient pas sa venue par une publicité savante : il surprend.

J'ai mis la main sur un livre de M. Georges Lefranc, s'intitulant « Les Vents du Léman », duquel j'ai extrait la majeure partie des précisions qui suivront.

Les vents réguliers sont des sous-ordres, des demi ou des quart de vent. La nuit, règne une brise de terre et le jour, une brise de mer. La première imprime ses effets dans la direction nord-sud ; elle a nom de *morget*, dérivé du mot Morges, annonçant les quiètes soirées d'été, soit au début ou à la fin du crépuscule, s'éteignant le lendemain matin. Le soleil d'Est, au-dessus des Agittes, sèche les filets amoncelés sur le bord du bateau d'un pêcheur, de retour de son labeur au point du jour ; il frappe le cadran de l'horloge du clocher de l'église qui marque huit heures. Il fait chaud. Le lac reste à l'état de ce que les sportifs appellent le point mort ; aucun air, calme plat.

De son centre émanent des risées que les gens de chez nous traitent d'airs, se répandant en direction de la rive.

Cette brise, qui semble sortir du lac comme un champignon de terre et s'installer pour la durée de la journée, est le *rebat*. Elle chasse le morget, le bat à nouveau. Les fauconniers lançaient un rebat, c'est-à-dire un autour qui chassait sa proie une seconde fois. Le rebat porte bien son nom, qui fait rouler en dunes éphémères, le sable poli des grèves, clapoter l'eau dans les fissures des roches des murs ou des digues. En automne et en hiver, le vent de terre se manifeste non seulement la nuit, mais le jour. Le lac, plus chaud que la terre, crée un déséquilibre entre les deux éléments, appelant en quelque sorte le vent de terre.

La *bise*, vent tranchant comme l'acier trempé d'une lame de faux, est un enfant du nord-est. Vent d'équinoxe, qui a ses périodes de 3, 6, 9 jours, comme le mistral de Provence. Elle tourne parfois en brusques rafales échevelées, prélude d'un long et triste cortège : la bise noire.

La crête du Jura, qui ferme notre horizon au nord-ouest, se coiffe de nuages élevés, les cumulus ou les cirrus, voyageurs du ciel à neuf ou dix mille mètres d'altitude. Ils s'avancent en armée sur le lac, déposant des couleurs de deuil sur l'eau. Nos pêcheurs flairèrent l'entrée en scène de « grains noirs » et se hâtent vers le bord. C'est le vent du Jura ou *joran* qui passe à une vitesse de 11-16 m. par seconde.

Le joran qui suit le vent

Tient la bise par la man (main) se plaisaient à répéter les paysans vaudois. Le *jorasson*, diminutif de joran, s'applique à un courant de même direction, mais d'intensité réduite de moitié, propre à l'hiver.

L'ouest nous amène le *vent* tout court qui aime s'entourer de pluie. Le *vent blanc* d'été passe de Genève à Meillerie à la vitesse de 7 m. par seconde. Il dessèche la gorge des vigneron qui

raclent les vignes. Les blés jaunissent à ce moment-là, vers juillet-août. Il mérite son surnom de *maurabia*, celui qui mûrit le blé.

Du sud et du sud-ouest, le choix est varié. Dans l'ordre d'importance se classent le *bornan*, le *fraidieu*, le *vent de Genève* ; le *rebat de bise*, de *vaudaire* ou de *morget* ; le *môlan*, le *birran*.

Le *bornan* descend du plateau des Bornes, situé au nord d'Annecy ; franchissant la vallée du Viason entre le Salève et les Voirons, il apparaît sur le lac à la baie de Coudrée. Il se signale par son caractère ombrageux, soulève de fortes lames sur son passage. Sur l'échelle des vents de marine, il figure au degré d'ouragan ; sa vitesse voisine 30-40 m. par seconde. Son moment préféré est l'hiver ; il s'annonce inopinément les jours d'été, lourds d'orages.

Le *vent de Genève* est le messenger de la pluie. International puisqu'il s'intègre aux grandes dépressions océanes de la France, des Pays-Bas, de la Belgique, voire des contrées que baigne la mer du Nord. Il cadre, par sa vitesse de 25 m. à la seconde, au mot tempête de l'échelle des vents de marine. Bataillant le flanc des embarcations, brassant les fonds du lac, il jette sur les rives ses lames couleur de cire jaunâtre. Et dansent dans le vent de Genève, le bois mort et les mille détritiques qui, tôt ou tard, seront abandonnés sur les grèves par les vagues. Et mûrit la pêche de l'espalier du jardin et tournent sur le pré de l'Alpe les couples de la Mi-Été. Les habitants du Petit-Lac, région jouxtant le triangle formé par Nyon, Yvoire, Genève, connaissent le *fraidieu*, brise du matin et du soir. A eux aussi le *môlan*, du nom du sommet Môle (1869 m.), qui domine Bonneville ; il exerce son influence à Genève et dans les environs. Le *birran*, petite brise débouchant de la vallée des Dranses, en Chablais, vers le lac, est le frère sia-

mois du *morget* de la côte suisse ; brise de terre nocturne se mourant au matin avant le tiers de la largeur du lac.

De l'est, la *vaudaire*, canalisée par la plaine du Rhône, pénètre dans le secteur du Haut-Lac, compris entre les lignes joignant l'embouchure du Rhône à Ouchy et Evian. Vent chaud et sec de la famille du *fœhn*, elle a préalablement franchi les Alpes, venant du sud, perdant rapidement de sa chaleur et de son intensité en présence de la nappe d'eau qui équilibre les masses gazeuses. « La vaudaire va chercher le joran » ; ce dicton, glâné dans le répertoire du langage des marins d'eau douce, serait un indice pour annoncer le joran. Phénomène plausible en raison de la convexité du lac, à chaque extrémité duquel s'ouvre une vallée. La vaudaire est liée au nom du canton de Vaud dont le Rhône le limite du Valais. *Vauderon* est le diminutif de vaudaire. C'est une brise d'été de même direction, mais d'intensité plus faible.

De la Dent de Jaman, haute de 1878 m., se dégage un courant sur la région de Vevey, qui souffle toute l'année, du nom de ce sommet. Il se dirige d'est à ouest, de Vevey à Saint-Sulpice, ne dépasse pas la moitié de la largeur du lac.

Le terme *risée* indique d'après Moisenet (Voilure, Navigation et Manœuvre du Yacht) : « une augmentation momentanée et courte d'intensité du vent, par un cas de brise faible ou modérée ». Il se rapporte, chez nous, aux airs, à la brise diurne ou nocturne du lac.

On ne parle pas de « rafales » de vent dans notre pays, mais de « carres ». Ce terme définit un angle. Devrait-on le rapprocher d'une saute de vent ? Il ne s'apparente pas au « quart », trente-deuxième partie de la rose des vents ou rhumb, aire de vent ; sa valeur est de 110°15.